

Actualités

NOUVEL ACCÈS À LA RIVIÈRE DU NORD AVEC L'ESPACE RIVERAIN DE LA RUE LEBLANC



La Ville de Prévost met à la disposition des citoyens, des villégiateurs et des pêcheurs un tout nouvel espace riverain permettant d'accéder facilement à la rivière du Nord avec leurs embarcations non motorisées. Situé sur la rue Leblanc, l'espace riverain est un endroit paisible pour accéder à la rivière ou tout simplement pour profiter des berges gratuitement. Un quai, des bancs, des tables faites de béton comportant 70 % de styromousse recyclé à Prévost par Éco-captation et une toilette mobile y ont été installés. L'aménagement paysager a également été revu et la signalisation complètement renouvelée pour rendre l'expérience agréable et conviviale.

La Ville investi 175 000 \$ afin de renaturaliser les berges et de les rendre accessibles en toute sécurité. « La meilleure façon de sensibiliser la population à la protection des milieux naturels, c'est qu'elle en soit utilisatrice. Bien que ce cours d'eau soit un élément naturel significatif du territoire prévostois, très peu de citoyens pouvaient en profiter jusqu'alors. C'est donc dans un souci d'utilisation et de préservation que ce projet a été réalisé » a déclaré Frédérick Marceau, directeur du Service de l'environnement de la Ville.

HORAIRES ET CONSIGNES

- Accès libre et gratuit de 7 à 21 h.
- Baignade interdite en raison de la rive abrupte et de la qualité de l'eau variable de la rivière du Nord.
- Pêche à gué interdite.

PROCHAINES ÉTAPES

- Végétalisation du stationnement à l'automne 2022.
- Un deuxième accès en milieu boisé est prévu en 2022 sur la route 117, dans le secteur de la rue Sigouin.

Prévost **INNOVE** avec un **PROJET-PILOTE UNIQUE** au Québec !

Constamment à la recherche de solutions efficaces pour renforcer la sécurité de ses citoyens, la Ville de Prévost innove à nouveau, cette fois-ci en termes de marquage.

Une entente de partenariat a été conclue avec OliKrom, une société française fabriquant une peinture photoluminescente (LuminoKrom) et la compagnie québécoise de marquage routier T.R.A. Grâce à cette peinture unique en son genre qui capte la lumière le jour pour la restituer la nuit, un éclairage d'appoint est fourni aux cyclistes et aux piétons qui profitent des soirées estivales et se déplacent une fois la nuit tombée. Ce marquage permet, en plus de sécuriser les déplacements, de guider les usagers. La Ville de Prévost est la première municipalité au Québec à mettre en place un projet pour tester cette peinture photoluminescente avec les conditions climatiques que nous connaissons chez nous.



Une installation en trois lieux

Trois emplacements ont été sélectionnés dans la ville dans le cadre de ce projet-pilote :

- Le site touristique du P'tit train du Nord, aux abords de la Gare de Prévost;
- Le stationnement écologique dans le prolongement de la rue de la Traverse;
- Le passage entre le Clos-des-Réas et le terrain de soccer.

Une implication des enfants dans la conception d'un chemin lumineux

Pour le passage des Clos, un concours de dessin a été lancé au camp de jour de la Ville. Des enfants prévostois de tous les âges y ont participé. L'idée étant de reproduire par la suite les dessins des gagnants sur le chemin. Les enfants marcheront, illuminés par leurs créations.

Un rayonnement provincial...et international

Dans le cadre de ce projet-pilote, Prévost a pu bénéficier de la collaboration du Guichet unique du ministère des Transports qui s'est montré très intéressé à en suivre le déroulement et à en observer les résultats afin d'identifier les applications possibles de cette technologie à la grandeur de la province.

ACTION DE GRÂCE

FERMETURE DES BUREAUX
MUNICIPAUX ET DE LA BIBLIOTHÈQUE
LUNDI 11 OCTOBRE

Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :
Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

LUNDI
À 19 H 30

4 OCTOBRE

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :
ville.prevost.qc.ca